

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



Major Jérôme Dubreuil

**Si tu veux la paix, prépare la guerre :
Augmenter la contribution canadienne aux opérations de dissuasion**

JCSP 47

Exercice Solo Flight

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2022

PCEMI 47

Exercice Solo Flight

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2022

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 47 – PCEMI 47
2020 – 2022

Exercise Solo Flight – Exercice Solo Flight

Major Jérôme Dubreuil

**Si tu veux la paix, prépare la guerre :
Augmenter la contribution canadienne aux opérations de dissuasion**

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

SI TU VEUX LA PAIX, PRÉPARE LA GUERRE : AUGMENTER LA CONTRIBUTION CANADIENNE AUX OPÉRATIONS DE DISSUASION

Introduction

Pendant les jours qui ont précédé l'invasion de l'Ukraine, le Canada et ses alliés ont menacé la Russie des sanctions économiques sans précédent. Cela n'a clairement pas dissuadé le Kremlin de lancer ses forces à l'assaut de son voisin. Suite aux premières avancées, le groupe *Anonymous*, probablement l'organisation de pirates informatiques la plus puissante au monde, a annoncé qu'il s'attaquerait aux institutions russes et particulièrement au gouvernement, incluant le président lui-même. Malgré plusieurs actions et certains succès, les Russes sont toujours en Ukraine et bombardent toujours les villes clés¹. Cet état de fait ne veut pas dire que les sanctions économiques, de même que les autres actions punitives non-militaires n'ont pas d'efficacité. Il ne veut pas dire non plus que les FAC ne devraient pas investir dans le cyber ou autre technologies émergente. Cela démontre toutefois que la dissuasion conventionnelle a toujours sa place et que la part que les nouvelles technologies ont à jouer doit être intégrée avec des moyens plus traditionnels pertinents. D'ailleurs, plusieurs reportages tendent à montrer que les Russes ne pensaient pas rencontrer une résistance significative de la part des forces ukrainiennes et ont dut revoir leur stratégie, abandonnant, à court terme du moins, l'objectif de prendre Kyiv².

Qu'est-ce que tout cela signifie pour le Canada ? Ce dernier, contrairement à l'Ukraine, a une chance inouïe d'être isolé et de n'avoir qu'un seul voisin qui s'avère être

¹ J. Tidy. *Anonymous: How hackers are trying to undermine Putin* (BBC news, 20 mars 2022).

² A. Kaval. *Guerre en Ukraine : les troupes russes se retirent des environs de Kiev, plus de 3 000 civils évacués de Marioupol* (lemonde.fr, 1 avril 2022).

une superpuissance démocratique avec laquelle il a des relations enviabiles. Le Canada a également l'avantage d'appartenir à l'organisation militaire la plus puissante du monde, l'OTAN. Or, tant les États-Unis que l'OTAN commencent à se faire défier par des adversaires tels que la Chine, la Russie ou l'Iran. D'ailleurs, outre ce qui se passe en Europe et en mer de Chine méridionale, nous voyons de plus en plus d'incursions près de notre territoire. Par exemple, Pékin a déployé un groupe opérationnel naval chinois au large de l'Alaska en 2015. Nos adversaires sont donc prêts à utiliser des capacités militaires significatives pour augmenter leur influence dans toutes les régions³. Évidemment, le Canada n'a pas le potentiel de puissance dure⁴ pour espérer dissuader des états tels que la Russie. Par contre, nos alliances le peuvent, mais leurs potentiels de dissuasion doivent augmenter et en cela, le Canada peut contribuer. Toutefois, la doctrine canadienne sur les opérations ne parle de dissuasion que par rapport aux forces d'opération spéciales et un peu pour la force navale⁵. Face aux actions de plus en plus agressives de ses adversaires le Canada va devoir améliorer sérieusement les capacités des FAC afin de prendre une part plus significative dans des opérations de dissuasion conventionnelle. Ceci implique l'augmentation de capacités traditionnelles, l'acquisition de nouvelles technologies et une meilleure aptitude à comprendre nos adversaires.

Dissuasion

Selon les Forces armées canadiennes (FAC), la dissuasion sert à modifier le comportement d'un adversaire en le convaincant que certains plans d'actions auront des

³ MacDonald, Adam P. *L'intérêt de la Chine pour le Nord : une menace pour la souveraineté et la sécurité du Canada dans l'Arctique ?* (Revue militaire canadienne 18, no 1, hiver 2017), p. 9.

⁴ Nye, Joseph S. "Soft Power and Public Diplomacy Revisited" (The Hague Journal of Diplomacy 14, 2019), p. 18.

⁵ Canada. Ministère de la Défense nationale. PIFC 3.0, *Les opérations* (Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2011), p. 1-5 et 3-9.

conséquences telles qu'il ne voudra pas prendre le risque de les mettre à exécution. La dissuasion dépend donc en bonne partie de la puissance militaire du pays, son état de préparation et à sa détermination à l'utiliser. « La crédibilité et la capacité de transformer une menace en action sont donc les fondements vitaux de la dissuasion (...) ».⁶

Mearsheimer amène un côté intéressant à la réflexion en démontrant qu'un adversaire ne cherchera pas nécessairement une victoire militaire assurée. Il explique qu'en fait si le statut quo est inacceptable pour un état, ce dernier sera fortement tenté d'employer l'ensemble de ses éléments de puissances nationales pour le changer. Cela inclut la force militaire et donc l'agression armée. L'auteur mentionne également que dans certains cas, le statu quo est si inacceptable, que le pays en question décidera d'attaquer malgré une faible probabilité de victoire, comme par exemples l'attaque japonaise sur États-Unis (1941) et celle de l'Égypte sur Israël (1976)⁷.

Michael J. Mazarr, qui abonde dans le même sens⁸, apporte une analyse intéressante car elle met en lumière différentes catégories sous lesquelles nous pouvons analyser la dissuasion.

Le premier angle est l'approche. Il y a la dissuasion par déni et celle par punition. La première vise à convaincre un adversaire que les actions sont vouées à l'échec ou occasionneront des pertes catastrophiques. La deuxième promet une réplique sévère qui fera augmenter le coût final des actions de l'attaquant et se traduit généralement en

⁶ Canada. MDN. *PICF 01, Doctrine militaire canadienne* (Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2009), p. 2-3.

⁷ John J. Mearsheimer. *Conventional Deterrence: An Interview with John J. Mearsheimer: SSQ*. (Strategic Studies Quarterly 12, no. 4, hiver 2018), p. 4.

⁸ Michael J. Mazarr. *Understanding Deterrence* (Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2018), p. 2.

escalade nucléaire ou sanctions économiques⁹. Le Canada devrait normalement pouvoir contribuer aux deux types au sein de ses alliances.

Il y a l'angle des circonstances. Mazarr parlera alors de dissuasion directe, qui vise à éviter une attaque sur son propre territoire, et de dissuasion étendue qui consiste à décourager une agression envers un allié ou un partenaire¹⁰. Pour le Canada, vu sa position géographique et sa grande superficie, les deux demandent des capacités de projections substantielles. Mazar précise également que dans le cas de la dissuasion étendue, des mesures concrètes doivent être prises pour convaincre les adversaires potentiels que le défenseur aura la capacité de répondre à une attaque sur son allié. En général, cela se fera par des déclarations publiques fortes et par le pré-positionnement de capacités militaires¹¹.

Du côté de la durée, Mazarr parlera de dissuasion générale et de dissuasion immédiate. De manière générale, les pays et les alliances font des efforts constants pour décourager constamment les actions indésirables dans le contexte de compétition « normale » entre les états et sans qu'il y n'y ait nécessairement une crise en vue¹². Les nombreux exercices conjoints des pays membres de l'OTAN ou du groupe des cinq peuvent avoir un effet dissuasif, démontrant aux adversaires potentiels notre

⁹ *Ibid*, p. 2.

¹⁰ Michael J. Mazarr. *Understanding Deterrence* (Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2018), p. 3.

¹¹ *Ibid*, p. 3. On peut penser au positionnement des forces de l'OTAN dans la région baltique suite à l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et aux menaces de faire de même avec certaines parties de pays membres de l'organisation. En plus, l'évocation sans équivoque de l'article cinq du traité de l'OTAN est en soit une déclaration politique très forte. Si l'on compare avec la situation en Ukraine, l'occident avait des troupes, mais pas de capacités de combat, et il n'y a jamais eu de déclaration de réplique militaire. La Russie ne s'est donc pas sentie dissuadée, considérant (à tort ou à raison) que les conséquences de ne pas attaquer étaient plus graves que les sanctions économiques et les pertes que l'armée ukrainienne seule pourrait lui occasionner.

¹² *Ibid*, p. 4.

interopérabilité et notre soutien les uns envers les autres. Sortant du domaine militaire, les menaces de sanctions économiques potentielles jouent un rôle important dans la dissuasion générale, de même que les résolutions faites par le Conseil de sécurité (CS) de l'Organisation des Nations-Unies (ONU)¹³. Les moyens politiques et économiques ne sont pas une panacée, mais ils peuvent certainement contribuer à réduire le risque que certaines situations dégénèrent¹⁴. De son côté, la dissuasion immédiate se fait lorsqu'il y a imminence d'une agression, généralement durant une crise. Dans ce cas, les actions dissuasives doivent être faites de manière opportune, avant que l'adversaire ne soit commis dans son agression.

Enfin, Mazarr définit la dissuasion strictement militaire comme étant « étroite », en comparaison à la dissuasion « large » qui inclut l'ensemble des éléments de puissance nationale. L'évolution de la dissuasion large mène à un processus qui va inclure des voies de sortie et des arguments sur les gains que l'adversaire aura s'il choisit d'autres avenues que l'agression¹⁵. Cela devient important car l'auteur nous met en garde contre la pensée que nous n'avons qu'à étaler une supériorité militaire régionale pour dissuader tout adversaire. Rappelons-nous que plusieurs adversaires vont prendre des actions non pas à cause d'une garantie de succès, mais parce qu'ils se trouvent face à un statu quo inacceptable, ou devant une situation géopolitique ou économique qui n'évolue pas de la manière qu'ils jugent acceptable¹⁶.

C'est donc sans surprise que Mazarr établit que la compréhension des motivations

¹³ Quoique pour les membres permanents, ayant un droit de veto, et leurs plus proches alliés, l'influence dissuasive du CS se voit neutraliser en bonne partie.

¹⁴ L'invasion russe de 2022 montrent que ce n'est effectivement pas parfait.

¹⁵ Michael J. Mazarr. *Understanding Deterrence* (Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2018), p. 5.

¹⁶ *Ibid*, p. 6.

adverse devient cruciale dans l'établissement d'une dissuasion efficace¹⁷. Connaissant les objectifs fondamentaux de l'attaquant, on peut affecter non seulement le facteur « coûts » de l'agression, mais également le facteur « bénéfices » des alternatives à l'agression. Par ailleurs, en connaissant le niveau de motivation, on aura une indication des ressources devant être mises en place pour que la dissuasion fonctionne.

D'un autre côté, Mazarr mentionne qu'un pays n'a pas besoin de convaincre l'adversaire qu'une agression résulterait en une défaite complète. La dissuasion peut fort bien réussir en ayant suffisamment de capacités pour empêcher l'agresseur d'établir un « fait accompli » rapide et qu'une escalade deviendrait inévitable. Ce n'est donc pas directement la puissance militaire du défenseur qui dissuade, mais le fait même si son action résulterait en une victoire tactique, l'escalade qui s'en suivra aura un coût-bénéfice inacceptable pour l'attaquant. Cela est surtout vrai si le défenseur fait partie d'une alliance, faisant d'autant plus monter le coût de l'escalade. Cela est fort intéressant pour le Canada. Ce dernier est loin d'avoir une puissance militaire comparable aux puissances que sont les États-Unis, la Chine ou la Russie, ni même à des pays tels que la France, le Royaume-Uni ou l'Iran. Toutefois, il est pensable qu'il puisse se doter de capacités pouvant empêcher un fait accompli rapide et forcer l'adversaire en dehors de la zone grise. Donc toute option d'agression devrait être telle qu'elle provoquerait une escalade de la part de l'OTAN ou autre alliance militaire dont fait partie le Canada.

Finalement, Mazarr amène un point fort pertinent en ce que la dissuasion dépend de la perception de l'adversaire sur les capacités des défenseurs et à leur volonté de les

¹⁷ *Ibid*, p. 11.

employés. Si le Canada veut augmenter son potentiel de dissuasion, il doit donc faire en sorte que les adversaires potentiels perçoivent le sérieux de sa démarche.

Le rôle des FAC au sein de la dissuasion sera naturellement de faire augmenter le facteur « coût » dans le calcul d'un adversaire. S'il est actuellement impensable que le Canada acquiert des capacités de dissuasion pour contester la Chine ou la Russie, les FAC peuvent tout-de-même développer des moyens pour empêcher un fait accompli rapide ou à tout le moins, forcer des actions qui entraîneraient une escalade de l'OTAN, NORAD ou autre alliance dont nous faisons partie. Par ailleurs, l'augmentation de certaines capacités permettra d'augmenter le pouvoir dissuasif de ces mêmes alliances.

Moderniser et augmenter ses capacités traditionnelles

Pour les trois éléments traditionnels des FAC, les experts ont démontré qu'une modernisation et une augmentation des capacités étaient de mise.

Commençons par la Marine royale canadienne (MRC). Adam MacDonald a récemment publié un article où il affirme que la MRC doit continuer son développement de capacité pour l'Arctique, tout en maintenant le gros des capacités dans les zones de l'Atlantique et du Pacifique¹⁸. Par ailleurs, l'auteur est sans équivoque que le Canada devra non seulement moderniser sa flotte de navire de combat de surface tel qu'il est déjà prévu depuis plusieurs années¹⁹, mais également en considérer l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire²⁰. L'idée n'est pas à négliger, car si ces derniers sont les seuls pouvant réellement opérer dans l'Arctique et sous la glace, ils constituent également

¹⁸ MacDonald, Adam P. *Une marine adaptée à l'Arctique ne repose pas uniquement sur le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique* (Revue militaire canadienne 22, no 2, printemps 2022), p. 15.

¹⁹ Canada. MDN. *PSE* (Ottawa, 2017), p. 35.

²⁰ *Ibid*, p. 10 et 14.

une capacité qui augmenterait significativement le potentiel de dissuasion. En effet, un adversaire qui sait que des sous-marins nucléaires patrouillent une région ne pourrait faire une agression qu'en amenant des moyens beaucoup plus robuste que s'il n'est en présence de navire de patrouille extracôtier de l'Arctique (NPAA), ce qui déclencherait assurément une escalade par l'OTAN et surtout, dans le cas d'une action en Amérique-du-nord, des États-Unis. Ces capacités maritimes augmentées permettraient également au Canada de contribuer davantage aux efforts de dissuasions face à la Russie dans les régions baltiques et de la mer Noire, de même que face à la Chine dans la mer de Chine méridionale.

MacDonald affirme également que le Canada aurait intérêt à contribuer davantage à la défense antimissile balistique (DMB)²¹. L'idée de l'auteur serait de doter les navires de surface de capacité DMB et de les déployer pour la défense continentale sur le flanc nord. Une telle contribution à la défense nord-américaine aurait définitivement un effet sur le potentiel de dissuasion par déni de l'Amérique. De plus, prenons l'exemple des actions de la Russie ou de la Corée du Nord quant à l'emploi ou le positionnement de missiles de toutes sortes. Avoir des navires dotés de capacité de DMB devient requis dans la dissuasion générale et par déni des groupes opérationnels navals alliés déployés dans ces régions, ce à quoi le Canada pourrait contribuer.

Cela permettrait également au Canada d'être cohérent avec le fait qu'il reconnaît que la menace de missile balistique et les armes de destruction massive affectent grandement la gouvernance mondiale²². Si Ottawa vise bien sûr à renforcer les processus

²¹ MacDonald, Adam P. *Une marine adaptée à l'Arctique ne repose pas uniquement sur le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique* (Revue militaire canadienne 22, no 2, printemps 2022), p. 12.

²² Canada. MDN. *PSE* (Ottawa, 2017), p. 51, 54.

pour contrôler la prolifération, il demeure que la menace sera présente dans le futur prévisible. Devant un tel constat, les FAC doivent être conséquentes et avoir un minimum de capacités pour assurer une forme de dissuasion par déni. Il y a clairement des enjeux d'ordre politique à contribuer au bouclier antimissile américain. Mais avoir les moyens de projeter des ressources de DMB à des moments opportuns pourrait contribuer à une forme de dissuasion par déni immédiate, directe ou étendue. C'est d'ailleurs l'opinion de Nancy Teeple, ph D, qui est d'avis que la participation active du Canada à la DMB continentale contribuera à éviter que des adversaires ne tentent de cibler le pays par coercition ou encore pour tester la cohésion de l'alliance avec les États-Unis²³.

Pour ce qui est de l'aviation plus traditionnelle, plusieurs experts dont Martin Shadwick, commentateur à la Revue militaire canadienne, ont clairement établi qu'il devenait critique que le Canada remplace les CF-18 vieillissants²⁴. En effet, outre nos alliances (OTAN, NORAD), la meilleure manière de dissuader un adversaire de menacer le territoire canadien est de le convaincre que nos ressources aériennes sont pleinement opérationnelles, modernes et équivalentes ou supérieures aux siennes. Ce faisant, l'adversaire en question n'aura d'autre choix que d'agir de manière telle qu'il provoquera une escalade alliée avant d'avoir pu établir un fait accompli. Dans le même esprit, la détection est un facteur critique pour dissuader les tentatives d'incursions subtiles sur notre immense territoire. Shadwick propose donc que le remplacement des Auroras devra se faire au bon moment pour nous assurer de maintenir une capacité de détection enviable

²³ Nancy Teeple. *L'Avenir de la participation du Canada à la défense antimissile* (Le Journal de l'Armée du Canada 19.2, 2021), p. 31.

²⁴ Martin Shadwick. *Assisterons-nous à la renaissance de l'ARC ?* (Revue militaire canadienne 17, no 2, printemps 2017), p. 62.

dont la plateforme actuelle nous a permis d'établir²⁵. D'ailleurs, cela n'inclut pas uniquement les violations de notre territoire mais également notre potentiel de déjouer la guerre sous-marine augmentant de surcroît notre contribution potentielle à la dissuasion navale interalliée.

Également, la portée est de mise pour que notre aviation aille un rôle dissuasif pertinent au sein de nos alliances. En ce sens, il devient important, comme le rapporte encore Shadwick, que les FAC développent une capacité de ravitaillement air-air. Cette capacité serait d'ailleurs très prisée au sein de nos alliances, augmentant du coup la contribution à la dissuasion interalliée. Il convient également de mentionner que, n'ayant pas de capacités de missiles de croisière, les chasseurs multi-rôles sont la principale source de dissuasion par punition du Canada. Mais être pertinente, elle doit pouvoir se faire à très longue portée. Les drones annoncés par le Ministère de la défense nationale (MDN) pourront également contribuer²⁶.

Ironiquement, en ce qui concerne l'augmentation du potentiel dissuasif de l'aviation, le Canada devrait principalement mettre en œuvre ce qu'il a déjà annoncé au sein des deux dernières politiques de défenses de deux gouvernements différents dans les 20 dernières années²⁷.

Du côté de la force terrestre, il serait impensable que l'Armée canadienne (AC) aille suffisamment de troupes pour couvrir son territoire de façon générale. Les capacités de projection de la force, particulièrement dans les régions éloignées sont donc

²⁵ *Ibid*, p. 60.

²⁶ Radio Canada. Ottawa va acquérir des drones armés, La presse canadienne, 11 fév 2022. [Ottawa va acquérir des drones armés | Radio-Canada.ca](https://www.radio-canada.ca/actualite/defense/2022/02/11/ottawa-va-acquerir-des-drones-armes).

²⁷ Canada. MDN. *Stratégie de Défense: Le Canada d'abord*, (Ottawa, 2008), p. 4, et MDN. *PSE* (Ottawa, 2017), p. 38.

primordiales. De plus, bien que les menaces terrestres d'envergure dans des régions comme l'Arctiques soient très improbables, il est important que l'armée maintienne et démontre sa capacité d'opérer dans les régions éloignées et austères et ce, sur l'ensemble du spectre des conflits. Cela permettra de dissuader des incursions fortuites et autres tentatives de tester notre capacité à protéger nos ressources naturelles et nos communautés nordiques²⁸.

Si une menace terrestre sur la partie plus septentrionale demeure également fort peu envisageable, l'AC doit tout-de-même améliorer certaines ressources clés si elle veut avoir un effet réel sur le pouvoir de dissuasion de l'OTAN face à des adversaires de force égale ou quasi-égale. Nous pouvons penser aux capacités anti-aérienne et anti-missiles ont été mentionnées plus hauts et qui sont également de mises pour faire penser à deux fois un adversaire d'employer l'aviation dans un secteur occupé par nos troupes. D'autre part, pour réellement faire augmenter les coûts potentiels d'une agression armée conventionnel, il faut que le Canada redore sa capacité à combattre les chars. L'infanterie a bien sûr son rôle à jouer. Plusieurs articles ont démontrés la nécessité pour l'infanterie, pour maintenir (ou rétablir) sa pertinence, d'acquérir des moyens de détruire les chars adverses à longue portée (jusqu'à 1500 mètres)²⁹. Mais plus important, puisqu'actuellement, il n'y a rien qui permette d'allier puissance de feu et mobilité comme un char³⁰, il faut que les FAC redonnent de la vigueur à son corps blindé par l'acquisition de chars en quantité et qualité qui permettront aux trois brigades

²⁸ Whitney Lackenbauer. *Menaces à travers, sur et dans l'Arctiques : la défense et la sécurité de l'Amérique du Nord dans une optique canadienne* (Le Journal de l'Armée du Canada 19.2, 2021), p. 16.

²⁹ Alain Cohen et J. Chaput-Lemay. *L'infanterie en bien mauvaise posture* (Revue militaire canadienne 17, no 2, printemps 2017), p. 56.

³⁰ Phillip J. Halton. *La retransformation du corps blindé* (Le Journal de l'Armée du Canada 17.3, 2018), p. 79.

canadiennes de dominer le champ de bataille. À l’instar des autres éléments, l’idée n’est pas de prétendre que le Canada se doterait d’une armada de blindés capable à elle seule de dissuader la Russie, mais plutôt d’avoir la capacité de mettre sur pied des groupes-brigades qui contribueront à faire réellement monter le coût potentiel d’un assaut terrestre sur l’un de nos alliés (par exemple, un pays balte) dans le cadre d’une dissuasion étendue.

Nouvelles technologies

L’article de Nancy Teeple mentionné précédemment amène un angle intéressant en proposant l’emploi de certaines technologies émergentes pour la défense antimissile. Par exemple, des capacités cybernétiques que le Canada développe pourraient être mises à contribution dans toutes les étapes de la défense antimissile³¹. Une telle vision, pour le Canada, aurait un triple avantage.

D’un point de vue politique, elle permettrait de moins dépendre du positionnement de moyens cinétiques plus traditionnels (chasseurs, missiles intercepteurs) qui pourraient être vu par nos adversaires comme des gestes de provocation et de menace à leur sécurité. De plus, les moyens militaires cinétiques n’ont généralement pas un grand appui dans la population canadienne, et les gouvernements pourraient être hésitant à les développer en masse. Cela est critique puisque la crédibilité est au cœur du concept de dissuasion. Nos adversaires connaissent notre culture et s’ils ne pensent pas que le gouvernement développera réellement des capacités cinétiques de déni, ils ne seront pas dissuadés.

³¹ Nancy Teeple. *L’Avenir de la participation du Canada à la défense antimissile* (Le Journal de l’Armée du Canada 19.2, 2021), p. 29 et 30.

Au niveau opérationnel, l'emploi de nouvelles technologies en ajout aux moyens plus traditionnels donnent une profondeur supplémentaire à nos capacités DMB augmentant de surcroît la résilience de notre système. Une diversité de moyens différents pour contrer une menace fait en sorte que l'adversaire potentiel aura beaucoup plus de difficulté à trouver une façon de mener son agression lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Troisièmement, il faut considérer que ces nouvelles technologies seront, d'une manière ou d'une autre, développées. Car comme l'a bien expliqué Audrey K. Cronin, c'est maintenant l'industrie civile qui mène l'innovation pour des raisons commerciales³² sans que les gouvernements n'aient réellement de contrôle sur le développement. Ces innovations seront employées par nos adversaires et nous devons nous assurer de maintenir le haut du pavé technologique. L'OTAN a d'ailleurs reconnu que la question n'est pas de savoir « si » les nouvelles technologies seront employées dans un conflit, mais bien « comment »³³. Et si ces technologies peuvent être employées contre nos intérêts, il devient essentiel pour le Canada et ses alliés de pouvoir dissuader leur emploi en démontrant notre capacité de nous prémunir contre les agressions dans ces domaines. D'autre part, dans le concept de dissuasion par peur d'escalade, il est essentiel d'avoir les moyens de contrer les actions dans la zone grise. Les nouvelles technologies, particulièrement le cyber, les médias sociaux et l'espace offrent des avenues d'actions dans la zone grise qui n'existaient pas auparavant et probablement d'autres auxquelles nous ne nous attendons pas dans le futur. Dans cette optique, le Canada et ses alliés

³² Audrey K. Cronin *Technology and Strategic Surprise: Adapting to an Era of Open In-novation* (Parameters 50, no. 3, automne 2020), p. 81.

³³ OTAN *Science and Technology Trends 2020 – 2040* (NATO Science and Technology Organization, Brussels, mars 2020), p. 4.

doivent pouvoir opérer dans la zone grise de manière à ce que les adversaires ne puissent agir de manière efficace en deçà de la ligne de conflit. Ils auront alors le choix entre prendre des moyens tels qu'ils provoqueront une escalade indésirable dans le ratio coût-bénéfice ou tenter de trouver un chemin moins agressif, ce qui est précisément le but de la dissuasion.

Ainsi, puisque le Canada devra développer des capacités dans les nouvelles technologies, il y a certainement un avantage à leur trouver un rôle dans la stratégie de dissuasion face à des menaces plus conventionnelles. L'exemple de Teple d'utiliser des capacités cyber dans la défense antimissile et, par extension, la dissuasion par déni, est une voie que le Canada aura donc tout avantage à explorer et ce, pour l'ensemble des diverses technologies émergentes.

Comprendre l'adversaire

Les derniers paragraphes ont surtout focalisé sur le facteur « coût » de la dissuasion. Or, tel que mentionné précédemment, la décision de mener des agressions vient généralement à la suite d'un calcul politique ou stratégique qui sert un objectif particulier. Nous avons rapidement mentionné les exemples du Japon et de l'Égypte habilement employés par Mearsheimer. C'est également ce qui est à la base de ce que Mazarr décrit comme étant la dissuasion « très étendue »³⁴. Or, comprendre intrinsèquement les motivations profondes de nos adversaires est plus facile à dire qu'à faire. Depuis 2014 et l'annexion de la Crimée, plusieurs dizaines, voire des centaines d'experts ont tenté d'analyser les motivations de Vladimir Poutine, et bien peu sont venus

³⁴ Michael J. Mazarr. *Understanding Deterrence* (Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2018), p. 5.

près de prévoir une invasion militaire de l'envergure de février 2022. Certainement, l'Occident n'a su dissuader le Kremlin d'agir de manière aussi agressive. Pire encore, malgré des retards et des revers inattendus et une cohésion occidentale surprenante et durable, la Russie a poursuivi son agression³⁵. Peut-on imaginer que dans de rares occasions, il n'y a pas vraiment d'autres moyens de dissuader une agression que par la menace d'une coercition exemplaire. Dans tous les cas, le point est de trouver des façons de mieux connaître l'adversaire afin de savoir comment le convaincre de ne pas en arriver à une action particulière ou si cela n'est pas possible, se préparer convenablement à l'affrontement faisant en sorte que ce dernier fasse assez « mal » à l'adversaire qu'il sera dissuader de le poursuivre.

Pour être mieux outillé à analyser les adversaires potentiels le Canada devrait donc développer sa capacité de capture et analyse avancée des métadonnées (*Big Data and Advanced analytics* [BDAA]). L'OTAN a d'ailleurs reconnu la BDAA en tant que technologie émergence qui, d'un point de vue opérationnel, sera déterminante. L'alliance prévoit qu'elle modifiera considérablement plusieurs aspects dont la reconnaissance, surveillance et renseignement (*intelligence, surveillance and reconnaissance* [ISR]), la connaissance situationnelle générale, la gestion stratégique et d'information³⁶. Par ailleurs, la BDAA a non seulement le potentiel de mieux connaître les motivations et les objectifs réels de nos adversaire, mais, associé avec l'intelligence artificielle (AI), permettra de développer des manières d'évaluer si les réactions adverses face à nos méthodes de dissuasion produisent les effets escomptés ou non. Cela demeure de

³⁵ La Russie a abandonné l'objectif de Kyiv à court terme, mais elle poursuit son agression dans l'est et le sud de l'Ukraine.

³⁶ OTAN *Science and Technology Trends 2020 – 2040* (NATO Science and Technology Organization, Brussels, mars 2020), p. 46.

l'information supplémentaire et ainsi, la convergence de la BDAA et l'AI nous permettra de rapidement modifier notre plan de match et ajuster les méthodes de dissuasion, améliorant d'autant plus notre ciblage cinétique et non cinétique³⁷.

Conclusion

Le Canada est un allié fiable en dévouement mais qui doit augmenter ses capacités de dissuasion pour contribuer à la stabilité mondiale et être cohérent dans sa politique de défense et ses alliances. Il a été démontré qu'il doit s'attaquer au problème sur trois fronts. Tout d'abord, il doit redonner de la vigueur à ses capacités navales, aériennes et terrestres et les amener au niveau qu'il prétend avoir tout en les rendant conséquentes face aux menaces modernes telles que les missiles de toute sorte. Il doit également moderniser (finalement) son aviation et augmenter sa marine dans le but d'avoir des capacités pouvant déjouer une attaque d'adversaires de force égale, et contribuer aux efforts de dissuasion des alliés au lieu de simplement dépendre d'eux. Le Canada se doit également de donner aux FAC des capacités à la fine pointe telles que le cyber et l'IA. Finalement, les FAC doivent développer leur habilité à analyser un adversaire afin de déterminer quelles sont ses peurs, ses ambitions et son processus décisionnel, usant entre-autres des BDAA. Cela permettra d'avoir une dissuasion qui ne se base pas uniquement sur la menace, mais sur l'ensemble des facteurs du calcul coût-bénéfice de l'adversaire.

Évidemment, toutes ces capacités coutent cher. En tout respect pour notre système démocratique, les FAC se doivent d'aviser clairement le publique et le gouvernement

³⁷ OTAN *Science and Technology Trends 2020 – 2040* (NATO Science and Technology Organization, Brussels, mars 2020), p. 55.

canadiens des menaces et des moyens requis pour y faire face et dissuader nos adversaires d'y avoir recours.

Par ailleurs, le Canada ne dépense toujours pas le fameux 2% de son PIB en défense, tel que les pays de l'OTAN se sont engagé à le faire. Si Ottawa y consentait, basé sur une population qui comprend les menaces actuelles et l'importance d'avoir les ressources requises pour s'en prémunir par la dissuasion, cela enverrait un message fort de solidarité envers l'alliance, renforçant d'autant plus le potentiel dissuasif de l'alliance.

BIBLIOGRAPHIE

- Blackwell, James. *Deterrence at the Operational Level of War*, Strategic Studies Quarterly 5, no. 2, été 2011.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *Stratégie de Défense: Le Canada d'abord*, Ottawa: Ministère de la Défense nationale, 2008.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *PICF 01, Doctrine militaire canadienne*, Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2009.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *PIFC 3.0, Les opérations*, Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2011-09.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *Protection Sécurité Engagement: La Politique de Défense du Canada*. Ottawa: Ministère de la Défense nationale, 2017.
- Cohen, Alain et Chaput-Lemay, J. *L'infanterie en bien mauvaise posture*, Revue militaire canadienne 17, no 2, printemps 2017.
- Cronin, Audrey K. *Technology and Strategic Surprise: Adapting to an Era of Open Innovation*, Parameters 50, no. 3, automne 2020.
- Dalsjö, Robert, C. Berglund et M. Jonsson. *Bursting the Bubble Russian A2AD in the Baltic Sea Region Capabilities, Countermeasures, and Implications*, Stockholm FOI Defense Policy Studies, mars 2019.
- Halton, Phillip J. *La retransformation du corps blindé*, Le Journal de l'Armée du Canada 17.3, 2018.
- Hammes, T.X. *Key Technologies and the Revolution of Small, Smart, and Cheap in the Future of Warfare*, Dans "Strategic Assessment 2020: Into a New Era of Great Power Competition", Washington: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, 2020.
- Lackenbauer, Whitney. *Menaces à travers, sur et dans l'Arctiques : la défense et la sécurité de l'Amérique du Nord dans une optique canadienne*, Le Journal de l'Armée du Canada 19.2, 2021.
- Lombardi, Ben et B. Ansell. *La planification militaire, les intérêts stratégiques canadiens et le domaine maritime*, Revue militaire canadienne 18, no 4, automne 2018.
- MacDonald, Adam P. *L'intérêt de la Chine pour le Nord : une menace pour la souveraineté et la sécurité du Canada dans l'Arctique ?* Revue militaire canadienne 18, no 1, hiver 2017.
- MacDonald, Adam P. *Une marine adaptée à l'Arctique ne repose pas uniquement sur le navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique*, Revue militaire canadienne 22, no 2, printemps 2022.
- Maersheimer, John J. *Conventional Deterrence: An Interview with John J. Maersheimer: SSQ*. Strategic Studies Quarterly 12, no. 4, hiver 2018.
- Mazarr, Michael J. *Understanding Deterrence*. Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2018.

- McMaster, LtGen H.R. *Battlegrounds: the Fight to Defend the Free World*, New-York, HarperCollins Publisher Ltd, 2020.
- Montignac, Jean-Luc. *La dissuasion: Penser la dissuasion en 2020?* Les Champs de Mars 25, no. 1, 2013.
- Nye, Joseph S. "Soft Power and Public Diplomacy Revisited," *The Hague Journal of Diplomacy* 14, 2019.
- OTAN. *Science and Technology Trends 2020 – 2040*, NATO Science and Technology Organization, Brussels, mars 2020.
- Romer, Jean-Christophe. *La dissuasion: Introduction*. Les Champs de Mars 25, no. 1, 2013
- Shadwick, Martin. *Assisterons-nous à la renaissance de l'ARC ?* *Revue militaire canadienne* 17, no 2, printemps 2017.
- Teeple, Nancy. *L'Avenir de la participation du Canada à la défense antimissile*, *Le Journal de l'Armée du Canada* 19.2, 2021.